

Arbre ou prime à la naissance

La Ville de Colmar offre pour les naissances et les adoptions plénières d'enfants dont les parents sont domiciliés à Colmar, soit :

- trois chèques cadeaux d'un montant total de 75 €**, à valoir dans les commerces adhérents aux « Vitrines de Colmar » ;

ou

- la plantation d'un arbre** (effectuée de novembre à mars) portant le prénom de l'enfant, dans un espace public.

Si vous souhaitez bénéficier de ce geste symbolique destiné à soutenir le commerce de proximité, ainsi que votre pouvoir d'achat, merci de compléter ce formulaire et de le **déposer en Mairie, au service population – état civil, dans les deux mois suivant la naissance ou l'adoption.**

Date de la demande (*) : ___ / ___ / ___

N° d'acte (*) : 202 / _____

Nom et prénom de l'enfant (*) : _____

Date de naissance ou de l'adoption de l'enfant (*) : _____

Nom et prénom des parents (*) : _____

Adresse : (*) : _____

Téléphone (*) : _____

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- 1 copie du justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture gaz / électricité / loyer/ téléphone)
- 1 copie de la pièce d'identité

Chèques n° _____

Mme ou M. _____ Certifie avoir bien perçu les chèques cadeaux.

Le _____ Signature :

Protection des données personnelles :

Les informations collectées dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement permettant la gestion des opérations et des aides proposées aux administrés. Les informations marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires. A défaut, nous ne serons pas en mesure de répondre à votre demande. Le destinataire des données est le Service Population de la Ville de Colmar.

Les pièces justificatives fournies seront conservées jusqu'à l'octroi de l'aide puis supprimées. Les données nécessaires à l'accomplissement de l'objectif poursuivi sont archivées pendant toute la durée de validité de l'opération.

Conformément au Règlement (UE) 20016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement et d'un droit à opposition pour motifs légitimes.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et exercer vos droits, consultez notre Politique de protection des données sur le site internet www.colmar.fr